

Parcours Criminologie et victimologie

Niveau de diplôme
Bac +5

ECTS
120 crédits

Durée
2 ans

Composante
**Sciences
Humaines et Arts**

Présentation

Le parcours Criminologie et Victimologie forme des psychologues cliniciens et des chercheurs d'orientation psychanalytique, spécialistes de la souffrance psychique et psychopathologique, susceptibles d'exercer avec un public de tout âge, selon une démarche et des outils cliniques spécifiques. IL est mutualisé avec le Parcours Criminologie–Victimologie du master de Droit Pénal et Sciences Criminelles et soutenu par l'UFR de médecine. Il est adossé pour la recherche à l'EA 4050, Composante CAPS. Il intègre les dernières recherches et pratiques en criminologie et victimologie dans une perspective pluridisciplinaire. Il forme à la clinique psychanalytique en privilégiant les dimensions de la subjectivation, des liens familiaux et des thématiques propres au juridique et au pénitentiaire.

Objectifs

L'objectif est de former des psychologues praticiens et/ ou des chercheurs. Les étudiants acquièrent un socle de compétences communes à la recherche et à la pratique professionnelle. Les **compétences spécifiques** à la psychologie clinique et à la psychopathologie psychanalytique permettent des modes d'analyse, d'intervention, de prise en charge et/ou de soin adaptés aux publics, institutions ou champs ciblés par le parcours.

La particularité du parcours C-V concerne les modes de prise en charge dans les contextes propres au champ judiciaire, pénitentiaire, thérapeutique. Des enseignements à double voix (juriste, psychologue) interrogent : transgression et passage à l'acte, responsabilité et culpabilité, répétition et récidive, peine et soin, etc., tandis que des connaissances interdisciplinaires et pluridisciplinaires enrichissent l'abord de la clinique de l'acte, de la victimologie, des addictions, etc. La formation à la clinique est commune avec le parcours PCP.

Savoir-faire et compétences

Les compétences communes à la mention psychologie sont enrichies dans le parcours C-V de savoir faire et de savoir être qui permettent de travailler en relation individuelle ou groupale selon le contexte clinique et de compétences et connaissances propres aux champs de la victimologie et de la criminologie. Il est attendu de pouvoir réaliser une intervention professionnelle adaptée au public concerné en s'appuyant sur ses connaissances en psychologie clinique psychanalytique : évaluation, accompagnement, prise en charge thérapeutique, etc. La formation permet d'agir et travailler en équipe dans le cadre d'une mise en situation professionnelle (*stage*) et de préparer sa future insertion professionnelle.

Organisation

Contrôle des connaissances

Le contrôle des connaissances privilégie l'évaluation formative (dossiers seul ou à plusieurs, exposés, études de cas, discussion-débat, etc.) et les échanges interdisciplinaires. Chaque semestre permet de valider 30 Ects.

Aménagements particuliers

Le parcours est ouvert aussi à la formation continue et le sera à la FTLV bientôt.

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 500h

Stage à l'étranger : Possible

Durée du stage à l'étranger : variable

L'objectif général des stages est de placer le stagiaire en situation dès le M1 afin qu'il mette en œuvre de manière appropriée les ressources théoriques et méthodologiques acquises au cours de son cursus, ainsi que des savoir-faire et savoir être. L'étudiant en psychologie doit être en mesure de découvrir et d'approfondir les différentes facettes du métier de psychologue au niveau du public auquel il s'adresse, au niveau des institutions où il exerce, au niveau des approches et techniques qu'il est amené à utiliser et au niveau d'un positionnement éthique nécessaire.

Pour valider le Master et obtenir le titre de psychologue, l'étudiant doit avoir réalisé **500 h de stage** en lien avec les objectifs pédagogiques de formation du master et sous la responsabilité conjointe d'un enseignant-chercheur de la formation conduisant au diplôme de master mention psychologie et d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins trois ans (Arrêté

du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue).

Le stage est proposé soit par l'étudiant, soit par l'équipe enseignante du master. Il est agréé par un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique. L'agrément porte sur ses objectifs et ses modalités d'encadrement, notamment le choix du psychologue praticien-référent auprès duquel l'étudiant effectue ses stages de M1 et de M2.

Le stage de M1 est au second semestre, deux périodes de stage sont effectuées en M2.

Le parcours s'appuie au sein de la mention Psychologie sur un partenariat multiple avec des structures hospitalières régionales, des institutions sanitaires, sociales et éducatives. Ces partenariats sont engagés de longue date et se traduisent dans un concours à la formation et à l'accueil des stagiaires. Notons les partenaires principaux : CHU, Centre Hospitalier Henri Laborit, plusieurs EPHAD et SESSAD, le CRTL, Le CRIAVS Poitou-Charentes, le CRIAVS de Limoges, etc. De nombreux stages se déroulent en milieu pénitentiaire ou en structures spécialisées (auteurs, victimes) au niveau national.

Admission

Conditions d'admission

La licence de psychologie est requise pour l'obtention du titre de psychologue.

La mention master et le parcours ont une capacité d'accueil.

Le recrutement en M1 se fait sur examen du dossier (1^{ère} phase) et entretien (seconde phase) sous la responsabilité de la commission de recrutement de la mention composée d'enseignants-chercheurs. Il en va de même pour le recrutement en M2 pour l'année 2019-2020

Cette formation est également accessible aux adultes qui désirent reprendre des études (salariés, demandeurs d'emploi...) titulaires du diplôme requis ou bénéficiant d'une validation d'acquis (VAPP, VAE). # En savoir plus...

Modalités d'inscription

Pour le recrutement en M1 : le calendrier est le suivant :

23 avril au 14 mai 2018 : ouverture de la campagne de recrutement, dépôt des dossiers

15 mai au 22 juin 2018 : examen des candidatures

22 juin 2018 : date limite de réponse aux candidats

5 juillet au 21 juillet : inscription administrative

Pour qui ?

Tout étudiant ayant obtenu sa licence de psychologie avec des pré-requis dans la spécialité ou le parcours visé - que ce soit en formation initiale ou par la voie de la VAE peut postuler pour être recruté en M1.

Tout médecin en internat de psychiatrie peut s'inscrire dans le parcours en psychologie.

Droits de scolarité

Pas de droits d'inscription autres que ceux de l'Université de Poitiers.

Pré-requis obligatoires

une licence de psychologie pour pouvoir valider le titre de Psychologue.

Tout médecin en internat de psychiatrie peut candidater dans le parcours en M2.

Pré-requis recommandés

Intérêt pour le domaine visé par la formation et par la démarche scientifique d'approche.

Un stage d'immersion en milieu professionnel en L3 est souhaité.

Et après

Poursuite d'études

Le master indifférencié permet de réaliser un Doctorat d'Université (3 ans au moins) lorsque l'étudiant obtient une mention Bien à l'issue du M2.

Spécialisations à l'expertise (DU)

Toute autre formation universitaire et/ou professionnelle

Poursuite d'études à l'étranger

L'accueil d'étudiants dans le cadre d'ÉRASMUS + est renforcée et les étudiants sont incités à réaliser 6 mois dans ce cadre à l'étranger.

Passerelles et réorientation

L'étudiant peut changer de parcours au sein de la mention jusqu'en fin de master 1. Ce changement doit avoir l'aval des responsables de la mention et des parcours concernés.

Insertion professionnelle

Les deux parcours de clinique psychanalytique ont pour **débouchés communs** : Psychologue clinicien(ne), Psychologue-psychothérapeute, Psychologue praticien(ne) et chercheur(euse) en psychologie.

Le parcours CV : Expert psychologue avec une formation complémentaire.

Secteurs d'activités du parcours: Établissements d'enseignement supérieur et de recherche, Services hospitaliers et équivalents pour adultes, enfants et adolescents, Services hospitaliers spécialisés dans le diagnostic et/ou la prise en charge pour : toxicomanie, addictologie, troubles alimentaires, suicide, Institutions médico-sociales, Services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Services pénitentiaires ou assimilés ; Centres d'aide aux victimes et Association de victimes ; Association de familles de détenus ; activité libérale.

Le **devenir des étudiants, 6 mois seulement après l'obtention du diplôme**, affiche un taux d'insertion satisfaisant à 70.4% (promotion 2014). La dernière enquête à 30 mois affiche un bon taux d'insertion professionnelle à 83%. 90% des sondés considèrent que l'emploi correspond à leur formation.

Site Web : capsea4050.labo.univ-poitiers.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

EA 4050 Composante Clinique de l'Acte et Psychosexualité

Lieu(x)

Poitiers-Campus

Infos pratiques

Autres contacts

Responsables pédagogiques :

MARIE-JOSE GRIHOM (Pr.)

marie.jose.grihom@univ-poitiers.fr

ÉLISE PELLADEAU (MCF)

elise.pelladeau@univ-poitiers.fr

Scolarité - Pour toute question d'ordre administratif
contacter : Sophie Pascal - 05 49 45 47 30

sophie.pascal@univ-poitiers.fr

Programme

Organisation

La formation de 750 h se fait en quatre semestres répartis sur deux ans. L'étudiant peut changer de parcours au sein de la mention jusqu'en fin de master 1. **Le M1 est consacré aux compétences communes, le M2 est plutôt spécifique au parcours.**

L'acquisition des compétences repose sur **différentes pratiques pédagogiques (auto-formation, classe inversée, cours à double voix, simulation, etc.)**.

Le stage est obligatoire dès le M1 (150h min.) ; le Travail d'Étude et de Recherche occupe une large place dans la formation des compétences.

La pratique de la langue anglaise en master 1 et 2 (9 Ects) doit mener à une maîtrise de celle-ci.

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

M1 Criminologie et victimologie

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Formation à la recherche	UE				9 crédits
UE 1.1. Formation à la recherche 1 (mutualisation)	MATIERE	20h	16h		6 crédits
Méthode quantitative	MATIERE	2h	6h		
Méthode qualitative	MATIERE	2h	6h		
Epistémologie	MATIERE	16h			
Déontologie de la recherche	MATIERE		4h		
UE 1.2. Formation à la recherche 2 (par domaine)	MATIERE	12h	10h		3 crédits
Formation à la recherche projective : le Rorschach	MATIERE	12h	10h		3 crédits
UE2 - Formation professionnelle	UE	32h	18h	8h	9 crédits
Psychologie clinique des institutions	MATIERE	8h	6h		
Psychologie sociale des organisations	MATIERE	8h	6h		
Formation à l'entretien - niveau général	MATIERE	8h			
Les pratiques d'évaluation et leur validité	MATIERE	8h	6h		
Déontologie et préparation au stage	MATIERE				
UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées	UE	75h	20h		6 crédits
UE 3.1 - Connaissances fondamentales et appliquées (mutualisé)	MATIERE	20h			3 crédits
Clinique des affects	MATIERE	6h			
Epuisement professionnel et burn out	MATIERE	6h			
Biais émotionnels	MATIERE	4h			
Apprentissages et émotions	MATIERE	4h			

UE 3.2. Connaissances fondamentales et appliquées 2 - Enfance et mutualisation criminologie	MATIERE	30h			3 crédits
Psychopathologie de l'enfant et subjectivation	MATIERE	15h			
Clinique de l'enfant dans la famille	MATIERE	15h			
Spécifique au parcours criminologie-victimologie (heures mutualisées avec le M1 de Droit et le DU sciences criminelles)	MATIERE	25h	20h		
Doctrines criminologiques	MATIERE		20h		
Sociologie pénale CM	MATIERE	10h			
Sociologie pénale APP	MATIERE				
Introduction au droit pénal (mutualisé avec le DU Sciences Criminelles)	MATIERE	15h			
UE4 - Techniques et technologies du numérique appliquées à la recherche	UE				3 crédits
UE5 - Langues	UE		12h		3 crédits

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Formation à la recherche	UE	12h	12h		3 crédits
Formation à la recherche en projectifs : le TAT	MATIERE	12h	12h		
UE2 - Formation professionnelle	UE	12h	28h		3 crédits
Récit et narrativité	MATIERE	6h	14h		
Le génogramme	MATIERE	6h	14h		
UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées	UE				9 crédits
UE 3.1. Connaissances fondamentales et appliquées 1 (par domaine)	MATIERE	40h			3 crédits
Psychopathologie de l'adolescence	MATIERE	20h			
Psychopathologie de l'adulte	MATIERE	20h			
UE 3.2. - Connaissances fondamentales et appliquées 2 (par parcours) - Champs de la clinique Criminologique	MATIERE	38h	6h		6 crédits
Clinique criminologique 1	MATIERE	20h			
Clinique criminologique II	MATIERE	10h	6h		
Champs de la psychopathologie en psychiatrie	MATIERE	8h			
Psychiatrie criminelle 1 (mutualisé droit)	MATIERE	10h			
La privation de liberté CM (mutualisé droit)	MATIERE	10h			
La privation de liberté TD (mutualisé droit)	MATIERE		10h		
UE4 - Techniques et technologies du numérique appliquées à la recherche	UE				3 crédits
UE5 - Langues	UE		12h		3 crédits
UE6 - Insertion	UE				3 crédits
UE7 - Stage	UE				6 crédits

M2 Criminologie et victimologie

Semestre 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Formation à la recherche	UE				3 crédits
Formation à l'entretien clinique et de recherche	MATIERE				
Séminaire de recherche	MATIERE				
UE2 - Formation professionnelle	UE		30h		3 crédits
UE 2.1. Études de psychopathologie dans le contexte crimino-victimo	MATIERE				
UE 2.2. Approche des pratiques professionnelles I	MATIERE		30h		
Approche des pratiques professionnelles I	MATIERE				
Secret professionnel et questionnements éthiques	MATIERE		10h		
L'expertise pénale et le rapport aux experts	MATIERE		10h		
L'évaluation de la dangerosité	MATIERE		10h		
UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées	UE		30h		9 crédits
UE 3.1. Analyse interdisciplinaire du phénomène criminel	MATIERE				6 crédits
Transgression et passage à l'acte	MATIERE				
Responsabilité et culpabilité	MATIERE				
Droit du mineur et développement psychique	MATIERE				
Récidive et répétition psychique	MATIERE				
Peine et soins	MATIERE				
UE 3.2. Approche des pratiques professionnelles II	MATIERE		30h		1 crédits
La privation de liberté et les droits des détenus	MATIERE		10h		
L'audience, la formation du jugement et l'intime conviction	MATIERE		10h		
Les questionnements liés à la "radicalisation"	MATIERE		10h		
UE4 - Mémoire	UE				6 crédits
UE5 - Langues	UE		12h		3 crédits
UE6 - Insertion	UE				3 crédits
UE7 - Stage	UE			15h	3 crédits

Semestre 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE1 - Formation à la recherche	UE	8h	4h		3 crédits
Epistémologie psychanalytique : du fait clinique au cas	MATIERE	8h	4h		
Formation à l'entretien clinique et de recherche en contexte criminologique-victimologique	MATIERE				
UE2 - Formation professionnelle: Pratiquer l'évaluation psychologique avec l'adolescent et l'adulte	UE		12h		3 crédits
UE3 - Connaissances fondamentales et appliquées	UE	70h	30h		9 crédits
UE 3.1. Prise en charge des protagonistes de l'infraction	MATIERE	30h	30h		6 crédits
Clinique de l'acte meurtrier	MATIERE	5h	5h		
Clinique des auteurs d'infractions sexuelles	MATIERE	5h	5h		
Clinique des addictions	MATIERE	5h	5h		
Clinique de la violence familiale	MATIERE	5h	5h		

Psychopathologie criminelle	MATIERE	5h	5h	
Clinique des victimes	MATIERE	5h	5h	
UE 3.2. Les réponses à la délinquance: des politiques publiques au traitement socio-judiciaire	MATIERE	40h		3 crédits
Les mesures socio-éducatives	MATIERE	10h		
Les réponses sanitaires à la violence	MATIERE	10h		
Les réponses sociales aux violences conjugales et sexuelles	MATIERE	10h		
Les réponses socio-judiciaires au terrorisme	MATIERE	10h		
UE4 - Mémoire	UE			6 crédits
UE5 - Stage	UE		12h	9 crédits

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif